

Inventaire de niveau national

Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1



• Enjeux

Depuis le début du XX^e siècle, la diversité des espèces subit une érosion mille fois supérieure à la perte moyenne enregistrée dans l'histoire de la planète.

Une des causes importantes de cette diminution est la disparition des habitats naturels dont les espèces ont besoin pour vivre.

• Caractéristiques

Initié par le Muséum national d'histoire naturelle et le Ministère de l'Environnement dès 1982, ce zonage est un inventaire scientifique permanent, exhaustif et cartographié traitant du patrimoine vivant. Il distingue des ZNIEFF de type 1 et de type 2.

ZNIEFF de type 1 : espaces de superficie en général limitée sur lesquels se trouvent des habitats naturels et /ou des espèces, animales ou végétales, ayant un intérêt biologique remarquable.

En Savoie, cet inventaire a été réalisé par un réseau de naturalistes, amateurs ou professionnels, et coordonné par la Direction régionale de l'environnement (DIREN), devenue DREAL en 2009, avec l'appui du Conservatoire régional des espaces naturels (CREN).

Les données sont validées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), évaluées par le Muséum national d'histoire naturelle et intégrées au fichier national. Leur mise à jour permet d'intégrer les nouvelles connaissances naturalistes.

Les ZNIEFF de type 2 couvrent de plus vastes surfaces abritant de "grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes". Elles peuvent englober des ZNIEFF de type 1. La désignation d'un espace en ZNIEFF de type 2 est donc moins axée sur la présence d'espèces ou d'habitats particuliers, mais sur ses capacités à permettre à la faune de se développer pleinement sur le long terme.

• Objectifs

Avoir une connaissance, à la fois générale et précise, de la richesse du patrimoine naturel du territoire français, accessible à toutes les collectivités territoriales.

Être une des bases scientifiques majeures de la politique nationale de protection de la nature et améliorer la prise en compte des espaces naturels dans tout projet.

• Critères de désignation

Ils ont été définis à l'échelle régionale et validés par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel. Ils portent sur **la présence d'une ou plusieurs espèces, animales ou végétales, ou d'un d'habitat, dits "déterminants" car menacés.**

Mode d'utilisation	• Outil fondamental d'aide à la décision dans les politiques d'aménagement	
Portée juridique et administrative	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de portée juridique directe, mais la prise en compte de cet inventaire est obligatoire dans les documents d'urbanisme • Il constitue un élément d'expertise pris en considération par la jurisprudence des tribunaux administratifs et du Conseil d'État 	
Références juridiques	<ul style="list-style-type: none"> • Circulaire n°91-71 du 14 mai 1991 du ministre de l'environnement • Code de l'environnement : Art. 23 de la loi 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages ; Art. L.411-5 ; Art. R.411-22 à R.411-30 	
Dates de l'inventaire	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire permanent initié en 1982 • 1^{er} inventaire 1986 - 1988 • 1^{ère} mise à jour : 1998 - 2004 	
Contacts et documents consultables	Contact départemental	Fiches des ZNIEFF en Savoie et informations générales
	<p>Conservatoire du patrimoine naturel de la Savoie Le Prieuré BP 51 73 372 Le Bourget-du-Lac Cedex Tél. 04 79 25 20 32 Site internet : http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/</p>	<p>- DREAL* Rhône-Alpes 208 bis, rue Garibaldi - 69 422 Lyon Cedex 03 Tél. 04 37 48 36 00 Site internet : http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr/Rubrique " Base de données communales " Informations générales : - Site internet Ministère de l'Ecologie - ATEN* : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outils juridiques/ - Site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : http://inpn.mnhn.fr/</p>

(*) ATEN : Atelier technique des espaces naturels, DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.